

Diplôme d'Etat - ÉDUCATEUR(trice) SPECIALISÉ(e)



87%
taux moyen de
réussite au
diplôme

Prérequis

- Avoir 18 ans (avant le 31/12/24) et moins de 30 ans le jour de la signature du contrat
- ET Être titulaire du baccalauréat
- Et être inscrit(e) dans un institut de formation partenaire

NB: Accès direct pour les personnes ayant trouvé un contrat d'apprentissage / Pour les personnes en situation de handicap, aucune limite d'âge

Inscription et rentrée

Période de rentrée : Septembre
Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrée et les conditions d'admission

Tarif

Le coût de la formation est pris en charge par l'entreprise d'accueil et/ou par l'organisme financeur (OPCO, CNFPT, ...) sous condition de signature du contrat dans les 3 mois avant ou après la date de rentrée

Objectifs

- Accueillir, écouter et favoriser l'expression des personnes et de leur demande
- Analyser et évaluer la situation des personnes et leur évolution
- Mobiliser la personne ou le groupe dans l'élaboration de son/leur projet
- Etablir des repères et des règles dans la vie quotidienne des personnes
- Mettre en oeuvre, avec d'autres travailleurs sociaux, des actions collectives en direction des groupes et des territoires
- Rédiger des rapports, des projets ou autres écrits professionnels

Contenu de la formation

Domaines de compétences

- La relation Éducative Spécialisée
- Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés
- Travail en Equipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle
- Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Niveau 6

Code RNCP: 492

Certificateurs:

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Ministère chargé de la solidarité

Date d'échéance: 31-08-2026

Durée de la formation en apprentissage

- 36 mois
- 1450h d'enseignements théoriques
- 16 semaines de stage
- Temps employeur défini selon le calendrier d'alternance



Diplôme d'Etat - ÉDUCATEUR(trice) SPECIALISÉ(e)

Validation

- Soutenance orale
- Epreuve écrite
- Mémoire
- Evaluations pratiques
- Ecrits professionnels
- Contrôle continu

Modalités pédagogiques

L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de TP, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle. L'apprenti(e) se voit confier la réalisation d'une mission par l'établissement. Son bon déroulement est suivi conjointement par un maître d'apprentissage (entreprise) et par un tuteur pédagogique (institut de formation partenaire)

Intervenants

Formateurs permanents, intervenants extérieurs, experts dans les différents domaines de la formation

Poursuite d'études

- Diplôme d'État d'Assistant(e) de Service Social
- CESF (Conseiller(e) en économie sociale et familiale)
- le CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale)
- le CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)
- D.E. d'Ingénierie Sociale

Instituts de formation partenaires

ST HONORÉ

Paris (75)
01.42.88.80.80

IRTS

Neuilly sur Marne (93)
01.40.92.01.02

INFA

Fontenay sous Bois (94)
09.70.19.24.10

CFA PI

Martinique (972)
06969 98 98 68

Khady SARR

01.80.46.31.83

khady.sarr@adafors.fr

